



NE VOYAGEZ PAS PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES D'HIVER.

**EN CAS DE VOYAGE, SOYEZ DISPOSÉ
À VOUS METTRE EN QUARANTAINE.**



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR À PROPOS DES VOYAGES PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

La transmission du COVID-19 est généralisée aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. Si vous voyagez maintenant, vous vous exposez, vous, votre famille et votre communauté, à un risque de tomber malade et de propager le virus. Si vous devez absolument voyager, organisez-vous bien, prenez des précautions et soyez disposé(e) à vous mettre en quarantaine à votre retour.

L'État de New York (NYS) a des exigences rigoureuses en matière de quarantaine pour les visiteurs et les New-Yorkais en retour de voyage. Ces exigences nous aident à réduire la propagation du COVID-19. Les personnes ayant visité des régions où les cas de COVID-19 sont très nombreux sont plus susceptibles d'avoir été exposées au virus et d'être elles-mêmes atteintes du COVID-19. La quarantaine est tout particulièrement importante pour freiner la propagation du COVID-19, car il est possible d'avoir le COVID-19 sans le savoir. Les personnes sans symptômes peuvent elles aussi transmettre le virus.

Que vous soyez sur la route ou chez vous, suivez toujours ces quatre conseils clés pour la prévention du COVID-19 :

- **Restez chez vous** : Restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien, si vous avez testé positif(ve) pour le COVID-19 ou si vous avez eu un contact étroit avec une personne atteinte du COVID-19.
- **Gardez vos distances** : Restez à au moins six pieds des autres personnes.
- **Portez une protection pour le visage** : Protégez ceux et celles qui vous entourent en vous couvrant le visage en permanence lorsque vous sortez. Le port d'une protection pour le visage est obligatoire dans l'État de New York dans tous les transports en commun (y compris les services de voiturage), ainsi que par voie aérienne, dans le train et dans le bus.
- **Gardez vos mains propres** : Lavez-vous souvent les mains et munissez-vous d'un désinfectant pour les mains à base d'alcool lorsque vous voyagez. Évitez de vous toucher le visage avec des mains non lavées et couvrez-vous la bouche et le nez lorsque vous toussiez et éternuez.

Ce que vous devez savoir à propos de la quarantaine applicable aux voyageurs dans NYS

Les personnes rentrant de voyage et les visiteurs arrivant des endroits suivants doivent remplir le **formulaire de santé pour les voyageurs de NYS** (cliquez sur le lien ou scannez le code QR pour y accéder) et se mettre en quarantaine dès leur arrivée :

- Un autre État des États-Unis, **sauf** le Connecticut, le Massachusetts, le New Jersey, la Pennsylvanie ou le Vermont
- Un pays ou un territoire pour lequel les **Centres de contrôle et de prévention des maladies ont émis une alerte de santé de niveau de prévention 2 ou 3**



Combien de temps la quarantaine doit-elle durer après un voyage ?

Vous devez vous mettre en quarantaine dès votre arrivée dans NYS. Cependant, un test peut écourter une quarantaine. La quarantaine faisant suite à un voyage dure 14 jours, sauf si vous recevez deux résultats négatifs à un test de COVID-19 comme suit :

- test dans les **72 heures précédant l'arrivée** à New York ; et
- test **4 jours après l'arrivée**.

Les tests doivent être des tests de diagnostic (à l'aide de salive ou d'un écouvillon de nez ou de gorge) et non des tests d'anticorps sanguins. Pour trouver un centre de dépistage près de chez vous, consultez [cette page](#). De nombreux centres offrent des tests gratuits. **Les voyageurs doivent se mettre en quarantaine avant de recevoir le résultat du test de diagnostic du jour 4 et pendant qu'ils en attendent le résultat.** Les voyageurs qui décident de ne pas se faire tester doivent rester en quarantaine pendant 14 jours.

Si vous avez quitté NYS pendant moins de 24 heures, il n'est pas nécessaire que vous vous fassiez tester avant votre arrivée ni que vous vous mettiez en quarantaine à votre arrivée. Cependant, vous devrez remplir le formulaire de santé pour les voyageurs de NYS et vous faire tester 4 jours après votre arrivée.

Comment me mettre en quarantaine ?

Ne quittez pas votre domicile ou le lieu où vous logez et ne sortez pas en public. Dans la mesure du possible, séparez-vous des autres membres de votre foyer et portez une protection pour le visage lorsque vous êtes dans la même pièce qu'eux. Vous devez vous faire livrer vos repas et vos courses, ou prendre d'autres dispositions pour que vous n'ayez pas à sortir de votre domicile. Vous pouvez quitter votre domicile uniquement pour recevoir des soins médicaux essentiels, notamment pour un test de COVID-19, ou pour quitter l'État.

S'il n'est pas possible de vous séparer des autres membres de votre foyer, vous remplirez peut-être les conditions requises pour vous mettre en quarantaine dans un hôtel de COVID-19 dans NYC. Appelez le 212 268 4319 ou consultez [cette page](#) pour de plus amples renseignements.

Puis-je aller travailler lorsque je suis en quarantaine suite à un voyage ?

Seulement si vous êtes un travailleur essentiel selon la définition de NYS. Dans un tel cas, vous devez prendre les mesures suivantes :

- Soumettez-vous à un test de diagnostic le jour 4 après votre arrivée.
- Respectez la quarantaine lorsque vous n'êtes pas au travail.
- Réduisez tout contact avec les autres, surveillez-vous pour détecter tout symptôme du COVID-19, portez une protection pour le visage lorsque vous êtes en public et maintenez une distance physique.
- Nettoyez et désinfectez les zones de travail.
- Évitez de passer beaucoup de temps en public ou en groupe.

Certains travailleurs essentiels font l'objet d'exigences plus strictes. Par exemple, les employés des écoles et des garderies doivent répondre à la dérogation ci-dessus sur les tests pour pouvoir reprendre leur travail. Consultez votre employeur pour savoir si certaines consignes s'appliquent à votre secteur et pour connaître ses politiques d'arrêt maladie.

Des sanctions sont-elles imposées à ceux qui ne respectent pas les exigences de NYS en matière de quarantaine suite à un voyage ?

Oui. Selon la législation de NYS, toute personne qui viole un ordre de quarantaine est passible d'une amende civile pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ ou d'une peine de prison. Toute personne qui ne remplit pas le formulaire de santé pour les voyageurs de NYS avant de quitter l'aéroport peut être passible d'une amende de 10 000 \$ et être soumise à un ordre de quarantaine.

Consultez la [page web des alertes voyages de NYS](#) pour de plus amples renseignements sur les quarantaines faisant suite aux voyages.